



Violation de mon domicile par la police ?

Par JohnNada

Bonjour

Pour faire assez court hier j'essayai de négocier avec un conseiller EDF un échéancier, car je risquai une baisse de ma fourniture, négociation qui n'as pas abouti, j'ai été très dépité, je suis donc parti directement au CCAS de ma ville voir une responsable, en rentrant j'ai été choqué : une partie de mon volet as été endommagé pour pouvoir l'ouvrir et pénétrer dans mon appartement, je téléphone au pompier qui me dis que de téléphoner à la police nationale, la je tombe sur un policier gradé goguenard qui déforme volontairement mon nom, pour faire un jeu de mot me dis que je devrais ranger mon appartement plutôt que de passer du temps au café d'en face (ou je ne vais jamais) je précise que je suis une personne reconnu handicapé et que j'ai des problèmes de dépression et d'anxiété mais en aucun suicidaire, et je suis suivi par une psychologue, je ne présente pas de risque suicidaire. Cette intervention aurai été déclenché par l'agent EDF au téléphone qui visiblement as joué au psychologue du dimanche.

J'ai passé tout l'après midi au CCAS devant témoins pour obtenir une aide financière.

J'aimerais savoir si il est légal d'entrer chez les gens comme ça ? Depuis hier j'ai l'estomac noué, les pompiers ont sorti la grande échelle devant mes voisins, je me sens honteux. Et je n'ai pas compris les moqueries et le ton sur lequel le policier m'as parlé, surtout sur une personne déjà vulnérable psychologiquement.

Cordialement.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Faites vous aider sur le plan pratique par le service social du CCASS et sur le plan psychologique par votre médecin.

Un "psychologue" n'est pas un médecin, et donc pas forcément compétent dans votre cas.

Personne n'a voulu se moquer de vous, les secours ont été envoyés suite à une crainte pour votre santé. Si des dégâts ont eu lieu, contactez votre assureur.

Et n'écoutez pas les ragots.

Par yapasdequoi

Un lien qui peut vous être utile :

[url=https://mon-indemnisation.justice.gouv.fr/]https://mon-indemnisation.justice.gouv.fr/[/url]

Par Isadore

Bonjour,

Il n'y a pas de honte à ce que les secours se présentent chez vous. Il n'y a que les imbéciles qui pourraient avoir une mauvaise opinion de vous : n'importe qui peut avoir un accident.

Cette intervention aurai été déclenché par l'agent EDF au téléphone qui visiblement as joué au psychologue du dimanche.

Pour qu'un agent EDF donne l'alerte après une conversation téléphonique, la situation a du lui paraître bien inquiétante.

Le comportement du policier est déplorable.

En revanche vous ne pouvez pas blâmer l'agent EDF d'avoir eu peur que vous fassiez une tentative de suicide. Il a eu un excellent réflexe en n'ignorant pas un tel risque.

Par ITERNITY1979

Bonjour,

Mais sans indiscretion, qu'avez vous dit au conseiller EDF pour qu'il alerte ainsi les secours?

Concernant le policier, il paiera sa méchanceté un jour ou l'autre.

Bon courage à vous

Ines